



LE BIB



Merry Christmas

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BROONS n° 492

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS

Abonnement annuel en mairie : 13 € pour un envoi à chaque numéro

☎ 02.96.84.60.03. – Fax : 02.96.84.60.22 - e-mail : accueil.mairie@broons.fr – Site Internet : www.broons.fr

Mercredi 14 décembre 2016



INFORMATIONS MUNICIPALES

Vous pouvez consulter les
délibérations du conseil municipal
de Broons sur le site Internet : www.broons.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 1^{er} décembre, les demandes de carte
d'identité doivent être déposées dans les mairies
équipées d'un dispositif de recueil comme pour les
passeports.

la mairie de broons fait partie des mairies équipées
Afin de gagner du temps, vous pouvez effectuer une pré-
demande en ligne. Un numéro de pré-demande vous est
alors attribué. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors
de votre déplacement en mairie.

A Broons, ces demandes se feront exclusivement
sur rendez-vous.

Tél : 02.96.84.60.03.

INTERCOMMUNALITE

A la suite de la réforme des intercommunalités (loi NOTRe), la
Communauté de Communes du Pays de Du Guesclin va être dissoute
le 31 décembre 2016.

Au 1^{er} janvier 2017, la commune de Broons va donc être rattachée à
une nouvelle intercommunalité, Dinan Agglomération.



Concernant la collecte et le traitement de vos déchets, ils seront
assurés par cette dernière.

Dès le 2 janvier 2017, le ramassage de vos ordures ménagères
s'effectuera chaque semaine, le lundi entre 05h00 et 19h00.
Ainsi, il vous appartiendra de sortir votre bac la veille au soir.

DECHETTERIE

Pour assurer le bon déroulement des travaux en cours et garantir la
sécurité des usagers et des intervenants des entreprises, la déchetterie
est fermée le jeudi 15 décembre 2016.
Elle est ouverte aux heures habituelles, les autres jours (voir en fin de
BIB).

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

L'année 2017 sera une année d'élections.

Il est demandé à tous les électeurs potentiels de vérifier leur
inscription sur les listes électorales ; cette inscription n'est automatique
que dans des cas précis. Chaque électeur doit s'assurer qu'il est bien
inscrit : **après le 31 décembre 2016, il sera trop tard.** Les nouveaux
habitants sont particulièrement concernés. Il est demandé d'y penser au
plus vite et de se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif
de domicile.

INFLUENZA AVIAIRE H5N8

L'Influenza est une grippe, maladie infectieuse virale, qui est très
contagieuse chez les oiseaux (toutes espèces).

Un arrêté ministériel du 05 décembre 2016 a placé l'ensemble du
territoire national en risque élevé vis-à-vis de l'Influenza aviaire
H5N8.

Des mesures de prévention doivent être mises en place pour les
détenteurs d'animaux de l'espèce « oiseaux » :

Le confinement par claustration ou pose de filet et la réduction de
parcours : l'objectif est d'empêcher le contact avec l'avifaune
sauvage. Les sas sanitaires sont donc très importants.

Interdits : rassemblements d'oiseaux (foires, marchés, expositions...),
lâchers de pigeons et de gibiers et toute utilisation d'appelants pour la
chasse au gibier d'eau.

Aucun risque pour l'homme.

Aucun risque pour la consommation de produits d'animaux.

FACTURE « EAU ET ASSAINISSEMENT »

Vous avez la possibilité de choisir le prélèvement automatique pour le
paiement de vos factures 2017.

Deux options sont offertes pour l'eau et l'assainissement :

- Soit un paiement avec un seul prélèvement le 15/03/2017

- Soit un paiement avec 3 prélèvements les 15/03, 15/06, 15/09/17.

Pour ce faire, vous devez impérativement vous présenter à la mairie
(de préférence du mardi au samedi) afin de retirer le formulaire
« mandat de prélèvement SEPA » qu'il conviendra de compléter et d'y
joindre un RIB au format IBAN BIC avant le 15 décembre 2016.

**A partir de 2017, vous pourrez payer vos factures sur Internet
(TIPI).**

ECOLE PRIMAIRE LOUISE BRIAND

Votre enfant est né en 2014 ou 2015 et fera sa première rentrée à
l'école Louise Briand à partir de septembre 2017.

Merci de prendre rapidement contact avec la directrice.

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune doit se présenter en mairie, muni de son livret de
famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre la
date anniversaire de ses 16 ans et les trois mois qui suivent.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

08/11/2016, Elorie ANSART BOTTEMER.
28/11/2016, Athénaïs ROUVRAIS.

Décès :

24/11/2016, Mme Jeanne CHEVALIER née RENAULT, 2 rue du 19 Mars 1962, 93 ans.
25/11/2016, Mme Paulette CHERIAUX née SABLÉ, 27 rue de la Barrière, 87 ans.
25/11/2016, M Patrick QUILLEROU, Launay-Hervé, 58 ans.
27/11/2016, M Emile FERRE, 2 rue du 19 Mars 1962, 92 ans.
28/11/2016, Mme Andrée LECHEVESTRIER née PAGES, 2 rue du 19 Mars 1962, 94 ans.
29/11/2016, Mme Joséphine PILAIN née THOMAS, 27 rue de la Barrière, 94 ans.
08/12/2016, Mme Gisèle QUINQUENEL née LECRUBIER, 2 rue du 19 Mars 1962, 86 ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

QUINZAINE DE NOEL

les commerçants de Broons-Trémeur « Tous Ensemble »

DU 10 AU 24 DECEMBRE 2016

A gagner :

1 brittany box et 32 paniers garnis (un dans chaque commerce)

CONCOURS DE DESSINS

Thème « Noël à Broons »

2 tranches d'âges : 3-6 ans et 7-12 ans

A gagner : 2 tablettes numériques

Déposez vos dessins dans les commerces participants

OISCL

L'OISCL organise tous les ans au mois de juillet des camps pour les jeunes âgés de 12 à 14 ans et de 14 à 17 ans.

La première réunion d'information et de préparation du camp des 14-17 ans aura lieu **mercredi 14 décembre** à 18h dans le local de l'OISCL (maison de développement).

Le camp est construit avec les jeunes ; ils choisissent le lieu, les activités, les règles du camp et doivent participer aux actions d'autofinancement.

Renseignements : oiscl@wanadoo.fr, **02 96 84 73 36**.

MSA : nouvelles conditions d'accueil sur rendez-vous

Désormais, pour toutes leurs démarches, les assurés de la MSA devront prendre rendez-vous par téléphone au 02 98 85 79 79 ou msa-armorique.fr sur « mon espace privé ». De nombreuses démarches sont également réalisables en ligne.

La MSA gère des prestations familiales, des prestations santé, des retraites... Autant de domaines complexes qui évoluent régulièrement. Or, chacun souhaite aujourd'hui une information complète et adaptée à sa situation personnelle.

L'accueil sur rendez-vous permet de faire le tour du dossier de chacun, garantissant ainsi l'accès aux droits et le traitement rapide des dossiers.

En pratique :

Landerneau, Saint-Brieuc : ouverts tous les jours avec et sans rendez-vous.

Des agences comme Dinan, Loudéac... offrent toutes les semaines plusieurs jours de rendez-vous.

Toutes les agences sont fermées pendant les vacances de Noël ; seuls les rendez-vous déjà pris seront assurés.

ENTREPRISES

Pour Noël, l'entreprise AEI Services vous propose ses idées de cadeaux : tour ASUS, tablettes, imprimantes et clés USB
Venez vite commander il n'y en aura pas pour tout le monde

SARL GUILLEMOT

SABLIÈRE DU PILAGA – ZA LE PILAGA – BROONS

Ouverture le lundi : 14h-17h30, du mardi au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le samedi : 8h30 à 12h.

20% de remise sur toute notre gamme de pots exposés.

Fermeture pour congés annuels du lundi 26 décembre au lundi 2 janvier inclus. Tél. : **02.96.88.21.53**.

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mercredi 21 décembre 2016 et mardi 3 janvier 2017 au tribunal d'instance de Dinan : prendre rendez-vous auprès de l'accueil du tribunal au **02.96.87.16.96**.

ASSOCIATIONS

ACMCB (association culturelle et musicale du canton de Broons)

L'ACMCB organise le traditionnel concert de NOËL à l'église de Broons ce **samedi 17 décembre** à 20h30. En voici le programme :
Première partie : La chorale "Les Chœurs du Mené" de Collinée.
Deuxième partie : La chorale "Le Chœur d'Arabesque" de Broons.
Troisième partie : chants communs (90 choristes).
Billet d'entrée : 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)
Les billets sont en vente auprès des choristes et le soir-même à l'église.
L'église sera chauffée. Café, chocolat et vin chauds à l'entracte.

ARTS DE LA NATURE

Soirée contes et musique traditionnelle le vendredi 16 décembre de 19h à 23h, entrée gratuite. Repas : galette, dessert, bolée de cidre ou jus de fruit, 6 €. Tél. **07.61.27.47.89**.

FESTIVITÉS EN DECEMBRE

Samedi 17 : Loto avec Jean-Jacques, Hand Broons.

Dim 18 : Thé dansant avec Jérôme Robert, les aînés ruraux Trédias.

PETITES ANNONCES

A vendre :

*Bois de chauffage, 48 cm, 150 €, la corde, **06.17.74.29.53**.

*Portillon de jardin, état neuf avec serrure, s'adresser au 3 rue Bertrand Milon à Broons.

*4 pneus hiver Vredestein snowtrac, taille 185/65 R15.88T + 4 jantes 14" pour Clio 2 ou Kangoo, **06.26.64.63.97**.

*10 pots de yaourt en verre, 1 €, un dessus de lit et 2 housses d'oreillers pour lit 2 personnes en patchork, 60 €, sac copeaux de papier 3.5 kg (idéal rongeurs), 2.50 €, **02.96.86.64.31**.

A louer :

*Appartement T2, rénové, **02 96 84 65 03 ou 06 73 91 44 16**.

*Maison à Broons, 2 chambres, garage, libre au 1^{er} janvier, **02.96.84.60.61**.

A donner :

*Bois pour 1/3 2/3, chêne sur pied, **02.96.84.69.69 ou 06.86.22.96.91**.

Le Père Noël à domicile, un moment inoubliable. Réservez dès maintenant la visite du Père Noël pour la distribution des cadeaux les 24 et 25 décembre. Contact : **02.96.86.64.31**.

Messes

Dimanche 18 décembre: 10h30, Broons et Trédias.

Samedi 24 décembre à 19h : veillée de Noël à Broons

Dimanche 25 décembre à 10h30 à Eréac

Pour mémoire :

Groupe médical : **02.96.84.61.47**.

Groupe vétérinaire : **02.96.84.61.46**.

Cabinet infirmier : **02.96.84.65.44**.

Infirmier libéral : **M Rohrbacher : 06.07.75.21.20**

Gendarmerie : lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h et mercredi de 8h à 12h.

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : **02.96.84.70.56**.



Joyeux Noël à tous ! Rendez-vous le 28 décembre 2016